



CODE DE DÉONTOLOGIE

CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE

1^{ER} RÉSEAU D'EXPERTS IMMOBILIERS EN FRANCE

IMPARTIALITÉ

Les experts CNE fournissent la juste expertise avec équité et sans complaisance. Ils s'engagent à agir avec intégrité, objectivité, pédagogie et transparence.

EXCELLENCE

Les experts CNE suivent une formation permanente et utilisent les meilleurs outils. Ils s'engagent à respecter et appliquer la législation en vigueur.

MÉTHODOLOGIE

Les experts CNE respectent les principes conformes à la charte européenne de l'expertise immobilière et s'engagent à actualiser en permanence leur connaissance des textes.

RESPONSABILITÉ

Les experts CNE disposent d'une assurance responsabilité civile en expertise immobilière amiable, judiciaire et s'engagent à répondre aux conséquences de leurs actes qui en découlent.

SECRET PROFESSIONNEL

Les experts CNE garantissent et assurent discrétion et probité, s'engagent à préserver la confidentialité des informations transmises par leurs clients.

ÉCHANGES

Les experts CNE mutualisent leurs expériences et leur savoir-faire dans le respect de la déontologie. Ils s'engagent à mettre toutes leurs qualités humaines et compétences professionnelles au service de leur clientèle.

DÉLAIS

Les experts CNE fournissent un rapport d'expertise clair et précis en temps et en heure. Ils s'engagent à accompagner leurs clients face aux enjeux de leur situation.

**CENTRE
NATIONAL
DE L'EXPERTISE**

1^{ER} RÉSEAU D'EXPERTS IMMOBILIERS EN FRANCE

L-EXPERTISE.COM